

Questions orales

Une voix: Des garanties sans équivoque.

M. Trudeau: Je vois que les conservateurs parlent d'équivoque.

Une voix: Non, c'est Lalonde.

M. Crosbie: Le duc de fer. L'homme de fer.

Mlle MacDonald: Ce n'est qu'un autre Cromwell.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Trudeau: Oui, madame le Président, il nous faudra juger si ces garanties sont absolues. Quand on peut parler de volte-face sans équivoque, bien des gens voient là une équivoque, j'en suis sûr.

M. Broadbent: Surtout vous.

M. Trudeau: J'ai entendu le chef de l'opposition employer l'expression «volte-face sans équivoque». Madame le Président, je dis à la Chambre qu'il nous faudra obtenir cette garantie.

Une voix: Voilà le libéralisme.

M. Trudeau: Voilà pourquoi la décision qu'il nous faut prendre est difficile. Je sais gré à la Chambre de son intérêt à cet égard. Au moins la position du NPD est très claire; la question des emplois ne les intéresse pas. Par contre, la position des conservateurs n'est pas toujours aussi claire.

* * *

LES TRANSPORTS

LA CRÉATION D'UNE MARINE MARCHANDE CANADIENNE

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports qui ne semble pas être à son siège pour le moment.

M. Crosbie: Il s'est déplacé temporairement.

Une voix: Il est détraqué.

Mlle MacDonald: Il est déraillé.

M. Howie: Étant donné le déficit chronique de notre balance des paiements, les restrictions imminentes sur les cargaisons et le sous-emploi des marins et des travailleurs de nos chantiers navals, quand le ministre prendra-t-il une décision au sujet de l'établissement d'une marine marchande canadienne, qui pourrait devenir une des grandes industries du pays?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, c'est un sujet dont on parle depuis un certain temps. On en a discuté et on en discute encore davantage. Si on ne m'abuse, les armateurs et les expéditeurs déploient des efforts constants pour mettre au point cette idée. Personnellement, j'estime que nous devrions procéder par étapes.

Pour l'instant, nous envisageons certaines possibilités. L'exportation du pétrole au Mexique serait la plus plausible, ou la plus rentable. Nombre de sociétés s'y intéressent maintenant et je fais de mon mieux pour favoriser les efforts déployés en ce sens.

M. Howie: J'espérais que le ministre nous donne la date définitive à laquelle il prendrait une décision sur le principe,

puisque l'ancien gouvernement avait déjà pris une décision sur la politique générale.

Le ministre étudie-t-il en ce moment la proposition d'interdire, d'ici les cinq prochaines années, l'accès de l'Arctique canadien au nord du 60^e parallèle, sauf aux bateaux construits ou enregistrés au Canada? Dans l'affirmative, quand envisage-t-il de prendre une décision à ce sujet? Cette décision fait-elle partie d'un programme comparable destiné à remplacer la subvention de 20 p. 100 accordée aux fins de la construction de navires dans les chantiers navals canadiens? Sont-ils reliés?

M. Pepin: Madame le Président, je ne puis répondre à cette question sans avoir obtenu au préalable de plus amples renseignements.

* * *

LES PÊCHES

L'AVENIR DU PROGRAMME D'AIDE POUR LA CONSTRUCTION DE CHALUTIERS

M. Mel Gass (Malpègue): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans et porte sur un sujet d'importance vitale, à savoir, l'avenir du programme d'aide pour la construction de chalutiers.

Cette année, les crédits que le ministre a prévus pour le programme d'aide à la construction de chalutiers englobent un report exceptionnellement élevé pour différentes raisons—la principale étant les difficultés que la commission de prêts de Terre-Neuve a éprouvées l'an dernier. L'importance de ce report empêchera le ministre d'approuver de nouvelles subventions pour cette année.

Puisque le ministre a mentionné qu'il essayait d'obtenir de son collègue, le président du Conseil du Trésor, des fonds supplémentaires afin de pouvoir reconduire ce programme, pourrait-il dire à la Chambre aujourd'hui dans quelle mesure il a réussi à obtenir ces fonds supplémentaires pour aider à la construction de chalutiers afin que les pêcheurs des provinces de l'Atlantique puissent connaître les intentions du gouvernement fédéral relativement au programme d'aide de cette année?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, si ce programme d'aide à la construction de chalutiers nous cause des difficultés c'est à cause d'une décision prise par le gouvernement précédent dont le député faisait partie. Il avait décidé de laisser au budget de l'année en cours le montant de deux millions de dollars qui en fait couvre seulement le report sur cette année des subventions qui ont été de dix millions de dollars il y a deux ans et d'environ huit millions de dollars l'an dernier. Il est évident que ce report sur cette année devait être ouvert.

Le gouvernement précédent avait décidé de supprimer le programme d'aide pour la construction de chalutiers. Dans le budget de l'ex-ministre des Finances du parti conservateur on trouve un plan très avantageux pour les organismes importants comme les grandes sociétés mais qui ne prévoyait absolument rien pour les pêcheurs. C'est ce que nous sommes en train d'essayer de corriger. Nous nous efforçons de réparer les torts que cette politique a causés.